

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 28 juin 2025 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Julie ARNOULD	Alice HUMBERT	Dominique THIRION
Philippe BOLMONT	Mathieu KONECNY	Patrick SOILOT (CD08)
Pierre-Alexandre COUSIN	Françoise LAPICQUE	Germain GIRAULT (CD10)
Yohan DECLOMESNIL	Marc LEPIN	Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Aurore DUSSART	Thomas PHILIPPI	Nicolas VEJUX (CD67)
Michel GROSS	Anthony SCREMIN	Italo BORDICHINI (CD68)
Nicolas HEY	Bernard SIMONIN	Eric MATHIS (CD88)

Excusés :

Stanislas GAZEILLES	Denis OMLOR	Jean-Pierre KOLB(CD52)
Maxime LANG	Corinne STOFFEL	Bruno DELHAISE (CD55)
Emmanuel LEGRY	Emmanuel BARCELO (CD 51)	

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général
Guillaume KRATZ, Directeur Général Adjoint, Directeur de l'E.T.A.P.E.

Invités :

Franck SCHOUVER, Président du CD57
Catherine GERMAIN, Présidente du CD 55
Steve WOGENSTAHL, Président du CD 68

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 10h00 en remerciant les participants pour leur présence à ce dernier Conseil de Ligue de la saison.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, commence par un retour sur le Congrès fédéral de la FFTT qui s'est tenu le 8 juin dernier. Il informe les membres de la présentation officielle de la nouvelle identité visuelle de la FFTT, destinée à moderniser l'image de la fédération. Dans ce cadre, le service communication de la LGETT a été chargé d'engager une réflexion sur les déclinaisons possibles de cette nouvelle identité à l'échelle régionale.

Le président évoque également les discussions nationales en cours autour de la mise en place d'un tarif de licence unique sur l'ensemble du territoire français. Cette proposition, portée par la FFTT, vise à harmoniser les pratiques tarifaires entre les ligues et les comités. Une consultation des territoires a été engagée afin de recueillir des retours d'expérience et de mieux cerner les impacts potentiels de cette réforme.

Il revient ensuite sur les assemblées générales de la FFTT du 9 juin dernier.

Une assemblée générale extraordinaire était prévue en premier lieu, visant à intégrer la notion de « fédération à mission » dans les statuts de la FFTT. Toutefois, cette AG n'a pas pu se tenir faute de quorum, un seul délégué manquant à l'appel. Une nouvelle AG extraordinaire est donc programmée en distanciel le lundi 30 juin au soir, avec une proclamation des résultats attendue le mardi 1er juillet. Elle a été suivie par l'assemblée générale ordinaire, dont le point principal à l'ordre du jour concernait le vote des finances. Toutes les propositions budgétaires ont été adoptées à la majorité.

Christophe PORTE adresse ensuite ses félicitations aux services de la Ligue pour la bonne tenue des compétitions régionales et exceptionnelles, avec une mention particulière pour l'organisation des Inter-Comités et des Championnats du Grand Est. Il remercie chaleureusement le club de Metz ainsi que le Comité Départemental de la Moselle pour la qualité de l'accueil et de l'organisation.

Il félicite par ailleurs le club de Metz TT pour ses résultats cette saison, à savoir un titre de champion de France de Pro A et une place de vice-champion d'Europe, soulignant ainsi le rayonnement du club à l'échelle nationale et continentale.

Enfin, le président rend compte de plusieurs rencontres bilatérales internationales :

- Avec Pedro MOURA, Président de l'ETTU, et Pierre KASS, Secrétaire Général de l'ETTU : des discussions sont engagées afin d'organiser à moyen terme des compétitions européennes sur le territoire du Grand Est.
- Une rencontre prochaine est prévue avec Charles MULLER, nouveau président de la fédération luxembourgeoise de tennis de table, pour explorer des projets de coopération transfrontalière.
- Un projet d'harmonisation des équivalences de classement est également en cours d'élaboration avec les fédérations de Belgique, d'Allemagne, du Luxembourg et de Suisse, dans l'objectif de faciliter la participation croisée des joueurs à des compétitions étrangères (tournois, championnats...).

Enfin, la LGETT a été mandatée par la FFTT, en lien avec la fédération allemande, pour organiser un stage franco-allemand de jeunes joueurs au mois d'août 2025. Ce stage se déroulera en deux temps : 4 jours à Pont-à-Mousson, puis 4 jours à Sarrebruck, réunissant 16 joueurs français et 16 joueurs allemands.

POINT 2 - INFOS DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Vincent BLANCHARD ouvre son intervention par un retour sur les dernières organisations portées par la Ligue. Il souligne le très bon déroulement des deux WTT à Metz ainsi que des Inter-Comités, tant sur le plan de la gestion humaine que sur celui des retombées économiques, positives pour la LGETT.

Concernant la saison 2025/2026, plusieurs événements majeurs sont d'ores et déjà inscrits au calendrier :

- Les EuroMiniChamps auront lieu fin août à Schiltigheim ;
- Les Internationaux Jeunes du Grand Est se tiendront les 20 et 21 décembre, en partenariat avec le club de Pont-à-Mousson ;
- Le 4^{ème} tour de Nationale 1 sera organisé en mars 2026 à Pont-à-Mousson ;
- Un WTT Youth Contender et un WTT Youth Star Contender auront lieu à Metz au mois d'avril, en collaboration avec le Comité de la Moselle et le club de Metz TT.

Afin de renforcer l'encadrement de ces manifestations, un appel à bénévoles sera lancé d'ici mi-juillet, à destination de l'ensemble des licenciés de la LGETT et des membres du Conseil de Ligue.

Vincent BLANCHARD rappelle que la saison, particulièrement dense, touche à sa fin. Une dernière organisation majeure reste à assurer la semaine prochaine avec les Est'oiles du Ping. Il annonce également que les bureaux de la Ligue seront fermés, pour congés estivaux, du lundi 28 juillet au dimanche 17 août 2025 inclus.

Le Directeur Général dresse ensuite un bilan de ses activités depuis le dernier Conseil de Ligue :

- Participation à l'Assemblée Générale de la CRDS (juin 2025) ;
- Déplacement au CREPS de Strasbourg ;
- Échanges avec des directeurs généraux d'autres ligues sportives régionales ;
- Organisation de réunions de fin de saison avec les responsables de pôles, en lien avec la restructuration opérée en début de saison.

Sur le plan des ressources humaines, plusieurs mouvements sont à noter :

- Guillaume DIEBLING sera embauché en CDI à compter d'août 2025 au pôle institutionnel et communication, en tant que chargé de communication et marketing ;
- Corentin LAMAZE, actuellement en alternance, a obtenu son BPJEPS cette année et poursuivra en DEJEPS à Montpellier sur deux ans, toujours en alternance au sein de la LGETT, dans les champs du développement et de la formation ;
- Hugo MAHIEU termine son contrat d'alternance. Il sera remplacé en septembre 2025 par Paul GOURNET, futur alternant en Master STAPS.

Sur le volet financier, la LGETT a finalisé plusieurs dossiers de subventions :

- La demande quadriennale auprès du Conseil Régional Grand Est a été déposée. Toutefois, il est à noter que, contrairement aux dispositifs antérieurs, le montant alloué pourra être revu chaque année, ce qui introduit une incertitude budgétaire pour la planification pluriannuelle.
- La demande PSF « volet ligue » a également été transmise. Le retour est attendu début juillet.

Enfin, plusieurs appels à projets ont été ou vont être déposés :

- Le dispositif « Du stade vers l'emploi » est en cours de finalisation ;
- Le dossier FDVA a été déposé mais n'a pas été retenu ;
- La Ligue est en attente d'un retour concernant le dossier « Sport, Éducation, Mixité et Citoyenneté », pour lequel une réponse est attendue durant l'été.

Concernant les outils internes, un travail de refonte est engagé sur le logiciel de facturation de la LGETT ainsi que sur le système de gestion et de règlement des factures, avec étude comparative entre plusieurs prestataires pour moderniser les procédures.

POINT 3 - FINANCES (Dominique THIRION)

3.1- POINT FINANCIER

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente une comparaison du budget réalisé à date, en analysant la situation financière de la Ligue entre le 25 juin 2024 et le 24 juin 2025. Il fait le constat que les chiffres sont réalistes et cohérents, et que la trajectoire actuelle est conforme au budget prévisionnel et à l'historique.

3.2- DIVERS

Dominique THIRION présente ensuite une synthèse de la situation financière des clubs de date à date, du 27 juin 2025 par rapport au 28 juin de l'année précédente.

Il fait apparaître que la somme des engagements des clubs à ce jour (licences payés, équipes engagés, critérium etc...) est en augmentation de 9% par rapport à l'année dernière (quasiment 20% sur 2 saisons), avec un taux de recouvrement identique à environ 95%. Ce qui montre la très bonne dynamique globale dans la ligue et dans les clubs.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

4.1 POINT D'ACTUALITE ADP (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, ouvre la séquence consacrée à l'animation, au développement et à la promotion (ADP) en soulignant la dynamique continue des actions menées au cours de la saison 2024/2025, avec une pluralité de dispositifs déployés à l'échelle régionale.

Il rappelle l'engagement de la LGETT en faveur d'un développement structuré et équitable des pratiques pongistes sur l'ensemble du territoire Grand Est, avec un appui fort aux clubs et aux comités dans leurs démarches d'animation, de formation et de promotion.

4.2- POINT D'ACTUALITE CVD (Bernard SIMONIN)

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Bernard SIMONIN informe que le nouveau numéro du magazine régional GETT est en cours de finalisation. Sa parution est prévue courant juillet.

Concernant la cérémonie des Est'oilés du Ping, elle aura lieu le vendredi 4 juillet 2025, en clôture de la saison. Cet événement vise à valoriser les parcours, les initiatives et les engagements individuels ou collectifs dans le monde pongiste régional.

Bernard rappelle également que 21 dossiers ont été déposés pour le Trophée des Dirigeants, une participation en hausse par rapport à l'an passé. La phase de vote en ligne par les clubs est actuellement en cours.

4.3- BILAN DES DISPOSITIFS LGETT (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT présente un bilan synthétique des principaux dispositifs d'animation et de développement déployés cette saison :

- **PSGE (Ping Santé Grand Est) :**

Six conventions ont été signées entre des clubs et des structures médico-sociales ou associatives (France Parkinson, France Alzheimer) dans les départements 10, 57, 67 et 68. Une formation fédérale a été organisée du 22 au 25 avril. Une page dédiée est en ligne sur le site de la LGETT.

- **Ping à l'École :**

Une formation s'est tenue le 5 mars 2025 à Gundershoffen, réunissant 18 enseignants. Une convention de partenariat avec l'USEP est en cours de discussion. Des distinctions ont été accordées à plusieurs écoles dans le cadre du programme « Une école – une table ».

- **DAC / Accompagnement club et Formations flash :**

Deux clubs ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé cette saison : Kochersberg Avenir TT (67) et Verdun SAV TT (55).

- **Ping Entreprise & Dispositif Du Stade vers l'Emploi :**

Le projet Ping Entreprise sera relancé à partir de la saison prochaine. Trois étapes « Du Stade vers l'Emploi » en lien avec France Travail sont en cours de préparation sur les territoires de Molsheim, Forbach et Reithel.

- **Stages pour tous – Summer Ping 2025 :**

Le stage Summer Ping (25-29 août 2025) affiche complet avec 38 inscrits. Deux places ont été réservées pour les lauréats des Est'oles du Ping. Les prochains stages Winter Ping (février 2026) et Summer Ping (août 2026) sont déjà calés.

- **Dispositif nouveaux clubs :**

Cinq clubs sont actuellement accompagnés dans le cadre du programme « Créer son club de ping » :

- JOINVILLE (52) – 3^{ème} année
- BREUVANNES-EN-BASSIGNY (52) – 2^{ème} année
- BAR-SUR-AUBE (10) – 1^{ère} année
- WARMERIVILLE (51) – 1^{ère} année
- SCHLEITHAL (67) – dispositif affinitaire, 2^{ème} année

L'ensemble de ces dispositifs fera l'objet de réflexions et ajustements à l'été 2025, dans une logique d'amélioration continue.

4.4- EVOLUTION DES CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT AVEC LES CD (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT présente au Conseil de Ligue les pistes d'évolution envisagées pour les conventions de développement liant la LGETT aux comités départementaux (CD) sur la période 2025–2029.

Un rappel du fonctionnement actuel (2021–2025) est effectué.

Dans le cadre du prochain cycle 2025–2029, une réflexion est engagée pour renforcer à la fois la structuration, la lisibilité et l'impact des conventions. Les pistes de travail actuelles envisagent un format plus ambitieux et pluriannuel :

- Deux actions obligatoires à mener chaque saison, réparties sur trois axes prioritaires définis ;
- Mise en place d'un fil rouge sur quatre ans, à choisir librement par chaque comité parmi trois axes proposés ;
- La possibilité d'une troisième action complémentaire serait également ouverte, avec une enveloppe supplémentaire ;
- Un dispositif « Boost spécial » dédié au BPJEPS TT de Nancy ;
- Le plafond global de financement par comité pourrait être porté à 3000 € par saison sur la durée du cycle (contre 1300 € actuellement), sous réserve de la réalisation effective des actions prévues et du budget prévisionnel.

Ces propositions visent à mieux articuler les priorités stratégiques régionales avec les dynamiques territoriales, tout en valorisant les projets structurants. Les échanges avec les comités départementaux vont se poursuivre dans les semaines à venir pour affiner le dispositif et préparer sa mise en œuvre dès la saison 2025/2026.

Pour financer ce plan ambitieux sur l'olympiade 2025/2029, il est proposé le vote de l'éventuelle réaffectation de 40 000 € de provisions à ce dispositif en cas de besoin et sous couvert de la validation des Commissaires aux Comptes.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.5- CONSEIL DE L'ORDRE – MERITE REGIONAL (Bernard SIMONIN)

Après étude des propositions faites par les clubs et les Comités Départementaux, le Conseil de l'Ordre a retenu, pour l'année 2024/2025, 36 demandes : 5 médailles d'or, 10 d'argent et 21 de bronze.
Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

POINT 5 - GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

5.1- BILAN SPORTIF 2^{ème} PHASE

En l'absence du Vice-président en charge de la gestion de l'activité, Emmanuel LEGRY, La Président de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE revient sur le bilan de la 2^{ème} phase au niveau sportif.

Concernant le championnat, elle souligne tout d'abord que le nombre d'équipes engagées est en hausse, retrouvant globalement les niveaux pré-COVID, signe encourageant d'une stabilisation durable de la pratique dans le Grand Est. Celui-ci s'est globalement bien déroulé, malgré quelques difficultés ponctuelles.

Ainsi, la gestion des oppositions et concordances a été complexe cette année, avec seulement 117 équipes sans contrainte horaire.

Concernant la saisie des résultats via le logiciel GIRPE, la situation s'améliore nettement : 88% des rencontres ont été saisies via cet outil, avec un taux supérieur à 95 % dans les premières divisions.

Le Critérium fédéral connaît une hausse significative de participation avec 2045 joueurs engagés (1830 masculins et 215 féminines), soit une progression de +13 % par rapport à 2024. L'augmentation est particulièrement marquée en territoire C.

Des ajustements réglementaires sont envisagés, notamment sur la gestion des repêchages et la composition des poules.

À noter également :

- Le championnat vétérans individuels a affiché une nette progression
- En revanche, la Coupe Nationale Vétérans (8 équipes contre 16 en 2024) et le championnat corpo (4 joueurs) sont en fort recul.
- Les interclubs jeunes sont globalement stables malgré une baisse constatée dans la catégorie benjamins (12 équipes contre 19)

Globalement, cette phase 2 a confirmé la reprise effective de l'activité compétitive.

5.2- MODIFICATION AUX REGLEMENTS SPORTIFS 2025/2026

Françoise LAPICQUE présente aux membres du Conseil de Ligue les règlements sportifs régionaux actualisés pour la saison 2025/2026. Elle détaille les principales modifications apportées, issues des réflexions menées en Commission Sportive Régionale.

Les ajustements proposés visent à améliorer la lisibilité des règles, à répondre à certaines situations rencontrées lors de la saison écoulée, et à anticiper les évolutions structurelles attendues dans l'organisation des compétitions.

À l'issue de la présentation, les nouveaux règlements sont soumis au vote.

Les règlements sportifs régionaux pour la saison 2025/2026 sont adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

5.3- DESIGNATION DES ORGANISATEURS DES EPREUVES REGIONALES 2025/2026

En l'absence de Corinne STOFFEL, le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, expose au Conseil de Ligue le tableau récapitulatif des lieux d'organisation des épreuves régionales pour la saison sportive 2025/2026.

Ce tableau intègre les différentes compétitions régionales, réparties entre les structures volontaires et les territoires disponibles, dans le respect des équilibres géographiques et des capacités d'accueil des sites proposés.

Les attributions sont soumises au vote du Conseil de Ligue qui les valide à l'unanimité.

5.4- ACTUALITE DES COMMISSIONS (CSR, CRA, CREF)

Le Président de la Commission Régionale Emploi-Formation, Anthony SCREMIN, intervient pour présenter les actualités de la CREF Technique.

Il dresse un bilan très positif de la saison 2024/2025, marquée par une dynamique de formation soutenue sur l'ensemble du territoire Grand Est :

- BPJEPS Tennis de Table : 100 % de réussite pour la promotion sortante. Les diplômes ont été remis officiellement la veille.
- Promotion 2025/2026 : à ce jour, 7 candidats sont inscrits. Les inscriptions sont exceptionnellement prolongées jusqu'au 15 août 2025, plusieurs contacts ayant été établis récemment. Le positionnement des candidats est prévu le 2 juillet.
- Examen Entraîneur Fédéral (EF) : 7 candidats admis sur 8 présentés, tous issus du Grand Est. Aucun candidat de la Bourgogne-Franche-Comté n'était inscrit.
- Formations fédérales :
 - Entraîneur fédéral : 1 session organisée, 9 candidats formés ;
 - Animateur fédéral : 2 sessions organisées, pour un total de 23 candidats ;
 - Initiateur de club : 8 sessions réalisées, couvrant 7 comités départementaux, avec 75 candidats formés.

Pour la saison prochaine, plusieurs perspectives sont déjà engagées :

- Une volonté de renforcer le dispositif "Animateur fédéral" avec la programmation d'une session supplémentaire ;
- Au niveau de la Zone Est, l'objectif est d'organiser deux formations continues annuelles, dont la première est déjà planifiée le 19 septembre 2025 en Bourgogne-Franche-Comté. La seconde session reste à définir ;
- Une formation de formateurs FFTT est également en projet à l'échelle de la Zone ;
- Enfin, la mise en place d'un DEJEPS allégé au CREPS de Nancy reste à l'étude, en lien avec la FFTT et les services de l'État.

En complément, Anthony SCREMIN revient sur le colloque des dirigeants, organisé par la LGETT le samedi 12 avril 2025 à Metz, en marge des WTT Youth Contender, autour du thème « Accueillir et fidéliser les nouveaux licenciés ».

L'événement a été animé par des intervenants spécialisés, et a proposé des ateliers participatifs, ainsi que la présentation d'outils concrets à destination des clubs. Il s'est clôturé par un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, suivi d'une invitation aux demi-finales et finales de la compétition.

Commission Régionale d'Arbitrage (CRA)

Le colloque annuel des cadres de l'arbitrage se tiendra le samedi 13 septembre matin à Ingersheim, suivi d'un second temps le dimanche 14 septembre à Étrepigny. Enfin, un troisième colloque aura lieu à Tomblaine le vendredi 19 septembre 2025.

5.5- NOMINATIONS AUX GRADES D'ARBITRES ET DE JUGE-ARBITRES POUR LA SAISON (Yohan DECLOMESNIL)

Le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, présente la liste des nominations aux grades d'arbitre et de juge-arbitre pour la saison.

Les résultats sont les suivants :

- Arbitres de club (AC) : 49 nouveaux arbitres de club admis
- Arbitres régionaux (AR) : 65 candidatures validées,
- Juges-Arbitres 1er degré (JA1) : 28 nominations validées,
- Juges-Arbitres 2e degré (JA2) : 5 candidats reçus,
- Juge-Arbitre 3e degré (JA3 – zone 05) : nomination d'un nouveau JA3

Cette liste est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

POINT 6 - PROJET TOURNEE DETECTION REGIONALE ET TOP REGIONAL DETECTION (Guillaume KRATZ)

Le Directeur de l'Equipe Territoriale des Actions de Proximité et d'Encadrement, Guillaume KRATZ, présente au Conseil de Ligue un nouveau projet structurant en matière de détection des jeunes talents, porté par Éliisa VACCARA, Responsable Régionale de la Détection.

Ce dispositif, intitulé « Tournée Détection Régionale », vise à établir un cursus cohérent et progressif de repérage et d'accompagnement des jeunes joueurs à potentiel, à l'échelle de l'ensemble du territoire Grand Est. L'objectif affiché est de ne laisser passer aucun profil prometteur, tout en valorisant le rôle moteur de la Ligue dans l'identification précoce des futurs éléments du haut niveau.

Le dispositif se déclinera en plusieurs étapes :

1. Trois journées de détection territoriale, organisées dans différents bassins géographiques les 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre 2025. Ces journées, conçues sous une forme ludique, variée et participative, mêleront ateliers techniques, mini-matches, jeux adaptés, et temps d'observation. Elles s'adresseront aux enfants nés en 2016 et après.
2. À l'issue de ces temps territoriaux, une compétition régionale de détection, intitulée «Top Régional Détection», sera organisée le 31 janvier 2026. Cette journée permettra

d'évaluer les jeunes en conditions réelles de compétition, notamment sur leur capacité à gérer la pression et le stress dans un format adapté.

3. Une sélection des meilleurs profils sera ensuite opérée pour participer à un stage régional en février 2026, puis à un second stage plus resserré en avril, en vue d'une intégration éventuelle dans le groupe régional de détection 2026/2027.

Le projet a été salué par les membres du Conseil de Ligue pour sa cohérence, son ambition et son ancrage territorial, dans une logique de formation des générations futures.

Le projet de tournée et la création d'un top régional de détection est soumis au vote du Conseil de Ligue. Il est adopté à l'unanimité.

POINT 7 - SECRETARIAT GENERAL (Pierre-Alexandre COUSIN)

7.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN, présente l'analyse statistique de l'évolution des licences au sein de la LGETT entre juin 2024 et juin 2025.

L'un des faits majeurs à retenir est la croissance globale du nombre de licences, toutes catégories confondues, avec une hausse de +403 licences, soit +2,12 %. Cette évolution modérée témoigne néanmoins d'une stabilité encourageante, dans un contexte général de fragilité du mouvement sportif.

Lorsqu'on isole les licences classiques (hors licences événementielles), l'augmentation atteint +14,95 %, soit +2083 licences, traduisant un retour vers une pratique pérenne, régulière et encadrée. C'est un signal fort, soulignant le redressement du tissu associatif et la reconquête des pratiquants fidèles.

Les licences compétition progressent de +15,7 % (de 7 424 à 8 590), et les licences loisirs de +27,4 % (de 6 127 à 7 805). À l'inverse, les licences événementielles connaissent une chute notable de -33 %, passant de 5 016 à 3 343. Les licences découverte accusent un léger recul (286 à 263), ce qui reste marginal.

L'analyse de la répartition par type de licence révèle une hausse de la part des compétiteurs (+3,2 points), de 40,6 % à 43,8 %, en lien avec les réformes structurelles engagées (territorialisation des championnats, simplification du Critérium Fédéral). La part des licenciés loisirs progresse également fortement (+5,9 points), atteignant 37,8%, ce qui reflète le succès des dispositifs « Premier Défi », « Ping Bien-Être » ou des créneaux intergénérationnels.

La réduction de la part des licences événementielles (de 26,1 % à 17 %) est la principale bascule, elle témoigne d'un engagement accru dans des formes de pratiques plus structurées.

Concernant la répartition par tranches d'âge, la progression est généralisée, avec des hausses significatives :

- +724 licenciés vétérans
- +376 seniors
- +222 poussins, +233 benjamins, +127 minimes

Cette double dynamique jeunesse et pratique confirmée traduit une bonne santé démographique du réseau pongiste régional.

La répartition géographique montre que tous les départements progressent, notamment la Moselle (3 221 licenciés), le Bas-Rhin (2 699) et la Meurthe-et-Moselle (2 635), qui restent les trois principaux foyers de licenciés. L'Aube, avec +137 licenciés, affiche également une croissance très encourageante.

En ce qui concerne la répartition par sexe, la part des femmes diminue légèrement, passant de 19,1 % en 2024 à 18,3 % en 2025. Cela reste un point de vigilance important. Néanmoins, une observation plus fine montre une représentation significative des jeunes filles dans les catégories poussines et benjamines (19,2 % et 16,2 % respectivement), ce qui peut être attribué aux efforts de recrutement en milieu scolaire.

Enfin, les disparités sur les licences événementielles entre départements sont marquées, avec de fortes baisses dans la Moselle (-696), le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle.

7.2- CALENDRIER POLITIQUE 2025/2026

Pierre-Alexandre COUSIN présente au Conseil de Ligue le calendrier politique prévisionnel pour la saison 2025/2026. Ce calendrier articule les différentes instances décisionnelles (Conseils de Ligue, Bureaux, Assemblée Générale) selon une répartition équilibrée sur l'ensemble de la saison. Il est rappelé que ce calendrier pourra faire l'objet d'ajustements si nécessaire, en fonction des contraintes d'actualité ou de calendrier sportif. Celui-ci n'appelle aucune remarque particulière.

7.3- MISE A JOUR CALENDRIER GENERAL 2025/2026

Le Secrétaire Général informe le Conseil que le calendrier général de la Ligue pour la saison 2025/2026 a été actualisé.

Cette mise à jour comprend principalement :

- L'ajout de la date de l'Assemblée Générale de la LGETT, fixée au dimanche 5 octobre 2025 ;
- L'intégration des dates des stages organisés par la Ligue, notamment les stages Summer Ping, Winter Ping ainsi que les stages de détection et de formation fédérale.

Le calendrier mis à jour sera diffusé prochainement sur le site de la Ligue.

7.4- INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE

Le Président de l'Instance Régionale de Discipline, Nicolas HEY, revient sur les dernières réunions de cette instance :

- le 19 mars 2025, pour deux affaires disciplinaires concernant des comportements anti-sportifs
- le 12 mai 2025, pour un appel de suspension consécutive à un carton rouge JA

Les décisions prises lors de ces deux réunions ont fait l'objet d'une publication anonyme sur le site de la Ligue, conformément à l'article 24 du règlement disciplinaire fédéral.

7.5- AUTRES

Pierre-Alexandre COUSIN informe les membres du Conseil de Ligue qu'il a mené, à la demande du Bureau de Ligue, une mission d'appui administrative et de restructuration auprès du Comité Départemental de la Haute-Marne, dans le cadre de l'installation du nouveau président récemment élu.

Cette mission avait pour objectif d'accompagner le comité dans la remise en conformité de son fonctionnement statutaire, comptable et organisationnel, après une période de grande instabilité.

Une remontée de la situation a également été effectuée auprès de la Fédération Française de Tennis de Table.

POINT 8 - CREATION DES GROUPES DE TRAVAIL ET NOMINATION DE REFERENTS (Christophe PORTE)

8.1- CONSEIL DES SAGES

Le Président Christophe PORTE informe le Conseil de Ligue qu'une réflexion a été engagée, à l'initiative du Bureau de Ligue, sur la création de deux nouveaux groupes de travail consultatifs, dans une logique de dialogue intergénérationnel, de transmission d'expérience et de renforcement de la participation au sein des instances de la Ligue.

Dans ce cadre, il est proposé la création d'un Conseil des Sages, instance consultative composée d'anciens dirigeants ou membres historiques de la Ligue, reconnus pour leur connaissance approfondie des rouages institutionnels et leur engagement durable en faveur du développement du tennis de table dans la région Grand Est.

Ce Conseil des Sages aurait pour vocation :

- de donner un avis éclairé sur les sujets stratégiques ou sensibles, à la demande du Bureau de Ligue ou du Président ;
- de maintenir un lien actif avec celles et ceux qui ont œuvré à la structuration et au rayonnement de la Ligue ;
- de valoriser la mémoire collective, de favoriser la transmission des bonnes pratiques, et de nourrir les décisions présentes par l'expérience du passé.
-

La composition suivante est proposée et soumise au vote :

- Pierre BLANCHARD, Bernard RILLIARD, Gérard CHÉRET (Présidents d'honneur de la Ligue) ;
- Philippe BORDES, Jean-Claude LIEBON (membres historiques plus élus au Conseil de Ligue) ;
- Bernard SIMONIN, en qualité de membre du Conseil de Ligue, pour assurer le lien avec l'actuelle gouvernance.
-

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de Ligue.

8.2- COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

Philippe BOLMONT présente au Conseil de Ligue les contours d'un nouveau groupe de travail intitulé Commission Régionale des Jeunes, dont la création vise à impliquer davantage la jeunesse pongiste dans les instances de la Ligue et à répondre plus finement aux attentes spécifiques des 15-19 ans.

Cette commission aura pour missions principales :

- Faire émerger des propositions issues des jeunes licenciés du territoire Grand Est ;
- Favoriser leur participation à des projets concrets, en lien avec la vie associative, événementielle et institutionnelle de la Ligue ;

- Permettre une meilleure compréhension de l'organisation de la Ligue, de ses commissions et de son Projet Associatif Global ;
- Impliquer activement ces jeunes dans les travaux et les organisations menées à l'échelle régionale.

La composition prévisionnelle de cette commission sera d'un jeune représentant par département, soit une dizaine de membres environ. Ces jeunes seront invités à s'exprimer, à proposer des idées et à s'approprier progressivement les valeurs, les responsabilités et les missions du bénévolat sportif structuré. La commission sera présidée par Julie ARNOULD, avec Alice HUMBERT désignée en qualité de tutrice responsable, compte tenu du fait que ce groupe sera certainement composé en majorité de mineurs.

Philippe BOLMONT souligne l'intérêt d'y associer un dispositif de mentorat, permettant un accompagnement individualisé et progressif des jeunes par des dirigeants expérimentés. Ce dispositif vise à préparer une nouvelle génération de cadres associatifs, dans une logique de passage de relais structuré et bienveillant. Un appel à candidatures sera lancé via les canaux régionaux, et il est demandé à chaque président de comité départemental de proposer un nom avant la fin de l'été, afin de permettre une première réunion constitutive à la rentrée.

La création de cette Commission Régionale des Jeunes est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

8.3- REFERENT FEMINISATION ET MIXITE

Dans le prolongement des orientations fédérales en matière de féminisation du sport et de promotion de la mixité, le Conseil de Ligue est invité à désigner un référent dédié, qui sera chargé d'assurer la liaison avec la Fédération Française de Tennis de Table et de relayer les dispositifs, campagnes et priorités nationales auprès des structures régionales.

Il est proposé de nommer Alice HUMBERT à ce poste de référente Féminisation et Mixité. Cette nomination est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

POINT 9 - INFORMATIONS DU DIRECTEUR DE L'E.T.A.P.E. (Guillaume KRATZ)

Le directeur de l'ETAPE, Guillaume KRATZ, présente au Conseil de Ligue un bilan particulièrement riche des activités du secteur performance pour la saison 2024/2025.

Aux Championnats de France des Régions 2025, la sélection benjamine, encadrée par Élisabeth VACCARA, a brillé en décrochant une médaille d'argent après une finale très disputée contre les Hauts-de-France.

Aux Championnats de France Seniors à Levallois, Charlotte LUTZ (Metz TT) a été sacrée Championne de France en double mixte.

Les Championnats de France Jeunes à Saint-Quentin ont permis à William KOEHL de décrocher une médaille d'argent en juniors, tandis que Léa MINNI et Élise PUJOL ont remporté le titre en double juniors filles. Simon CLIN et Marin JEAN ont également été titrés en double minimes garçons.

Aux Championnats de France Jeunes à Lille, plusieurs médailles ont été remportées, notamment par Alessandra MULLER, Avelina DIRMENT NUNEZ, Roméo MULLER, Lucas SIMON et Simon CLIN.

Le WTT Youth Contender de Metz a vu Simon CLIN s'imposer en U13, et plusieurs jeunes filles du Grand Est ont également atteint les phases finales en U11.

Plusieurs stages de progression et de détection ont été organisés (avril à Reims, avril à Nancy, juillet à Pont-à-Mousson), mobilisant au total plusieurs dizaines de jeunes encadrés par Éliisa VACCARA et l'équipe technique régionale.

Concernant le Pôle Espoir Grand Est, pour la saison 2025/2026, quatre départs sont enregistrés pour cinq arrivées : Lucas REINBERGER, Albane GARD NEDELEC, Lorys DIDIER LERDUNG, Mira Arwa BOUCETTA et Valentin BAUER. Le groupe comptera donc 10 athlètes l'an prochain, tous collégiens.

Parmi les projets à venir, le stage détection de juillet est prévu du 7 au 10 juillet au CFA BTP de Pont-à-Mousson.

POINT 10 - DIVERS

Le Président Christophe PORTE sollicite l'accord du Conseil de Ligue pour l'attribution d'une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat aux salariés régionaux pour le compte de la saison 2024/2025, qui serait versée au plus tard le 1^{er} septembre 2025.

Il demande donc au Conseil de Ligue d'adopter la résolution suivante :

« Selon la législation applicable lors du versement, les employés de la LGETT toucheront une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat au titre de la saison 2024/2025, selon les conditions définies par le Président. »

Le Conseil de Ligue vote cette résolution à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.
La séance est levée à 12h45.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général
Pierre-Alexandre COUSIN

